

Extraits des statuts de l'association déclarée le 20 mars 1990 modifiés le 26 juin 1994 et le 12 avril 2021

établis par les membres fondateurs de l'AEDPEA – Centre d'Études Martha Harris :

Mme Gianna WILLIAMS, Psychothérapeute d'enfants et d'adolescents, demeurant 29 St John road à LONDRES (Grande Bretagne), de nationalité britannique,

Mr Hyatt A. WILLIAMS, Médecin psychiatre psychanalyste, demeurant 29 St John road à LONDRES (Grande Bretagne), de nationalité britannique,

Mme Hélène DUBINSKY, Psychothérapeute d'enfants et d'adolescents, demeurant 3, Kemplay Road à LONDRES (Grande Bretagne), de nationalité belge,

Mr Alex DUBINSKY, Psychothérapeute d'enfants et d'adolescents, demeurant 3, Kemplay Road à LONDRES (Grande Bretagne), de nationalité belge,

Mme Margaret RUSTIN, Psychothérapeute d'enfants et d'adolescents, demeurant 3A, Exeter Road à LONDRES (Grande Bretagne), de nationalité britannique,

Mr Michael RUSTIN, Sociologue, demeurant 3A, Exeter Road à LONDRES (Grande Bretagne), de nationalité britannique,

Mme Odile GAVERIAUX, Psychothérapeute d'enfants et d'adolescents, demeurant 30, rue des Saisies à LARMOR PLAGE (Morbihan), de nationalité française,

Mr Jean-Marie GAVERIAUX, Ingénieur (EN), demeurant 30, rue des Saisies à LARMOR PLAGE (Morbihan), de nationalité française.

.....

Art. 2 But

L'association a pour but, selon les principes et les méthodes de travail de Martha Harris basés sur le développement de la personnalité et la relation, et enseignés à la Tavistock Clinic (Londres) :

1. de promouvoir une formation d'approche psychanalytique s'adressant à toute personne impliquée dans un travail auprès d'enfants, d'adolescents et de leurs familles (Cours d'Observation Tavistock Modèle-France),

2. de promouvoir la psychothérapie psychanalytique en proposant dans ses cursus une formation à la psychothérapie psychanalytique de l'enfant et de l'adolescent (Cours Clinique modèle Tavistock), et en s'inscrivant dans les instances nationales et européennes soutenant la psychothérapie psychanalytique,

3. d'organiser des séminaires et ateliers de travail au profit des professionnels travaillant avec des enfants, des adolescents, des familles afin de leur permettre d'améliorer et d'accroître leurs capacités professionnelles,

4. de favoriser les échanges des expériences professionnelles en organisant des rencontres et colloques de travail nationaux ou internationaux,

5. de stimuler la diffusion, la publication et la circulation d'articles des étudiants des différents cours français ou étrangers, ainsi que les écrits des professionnels.

.....

Art. 6 Composition

L'association se compose des catégories de membres suivantes :

- 1.– des membres fondateurs du Centre d'Études Martha Harris,
- 2.– de membres étudiants (les étudiants inscrits dans une formation du Centre d'Études),
- 3.– de membres actifs (catégorie ouverte aux personnes qui ont obtenu le Diplôme en Études d'Observation Psychanalytique délivré par le Centre d'Études),
- 4.– de membres adhérents (pour les personnes qui montrent de l'intérêt aux activités de l'association),
- 5.– de membres bienfaiteurs,
- 6.– de membres d'honneur.

La cotisation annuelle est fixée à 15 € ; elle pourra être modifiée par décision de l'assemblée générale. Les membres fondateurs, les membres étudiants et les membres d'honneur en sont exemptés.

Art. 7 Conditions d'adhésion

Les adhésions des membres des catégories 3 à 5 sont formulées par écrit, signées par le demandeur et acceptées par le conseil d'administration, lequel, en cas de refus, n'a pas à en faire connaître les raisons.

La nomination d'un nouveau membre fondateur du Centre d'Études Martha Harris se fait à la majorité des deux tiers des membres fondateurs existants du même Centre.

.....

Procès-Verbal de la Réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Membres Fondateurs

Visioconférence – 12 avril 2021

L'ensemble des Membres Fondateurs du Centre d'Études ont participé à la visioconférence :

Londres : *Gianna Williams, Alex Dubinsky, Hélène Dubinsky, Margaret Rustin, Michael Rustin*

Larmor-Plage : *Odile Gavériaux, Jean-Marie Gavériaux*

Les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité :

1. La modification de certains articles des statuts du 26 juin 1994 consistant principalement à porter entre 6 (six) à 8 (huit) le nombre des membres du Conseil d'Administration et à préciser certains points : le but de l'association, la qualité des membres, la cotisation annuelle, la Direction de l'Enseignement, l'archivage électronique. Les statuts modifiés à la date du 12 avril 2021 seront déposés à la Sous-Préfecture de Lorient par le secrétaire général.

2. Trois nouveaux membres ont été nommés au Conseil d'Administration :

Marie Moquillon et Olivier Le Marec membres actifs, et *Simonetta Adamo* membre adhérent.

3. Le Conseil d'Administration est constitué des membres suivants :

Gianna Williams, présidente – *Odile Gavériaux*, vice-présidente – *Jean-Marie Gavériaux*, secrétaire général et trésorier

Alex Dubinsky, *Hélène Dubinsky*, *Marie Moquillon*, *Olivier Le Marec*, *Simonetta Adamo*, membres

4. Le Bureau est reconduit ainsi :

Gianna Williams, présidente – *Odile Gavériaux*, vice-présidente – *Jean-Marie Gavériaux*, secrétaire général et trésorier

5. La Direction de l'Enseignement comprend les membres suivants :

Alex Dubinsky, directeur – *Odile Gavériaux*, *Hélène Dubinsky*, *Marie Moquillon*, *Olivier Le Marec*, membres